

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du logement et de l'habitat
durable

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Avis du 28 octobre 2016

**modifiant l'avis modifié du 6 octobre 2015 relatif à la mise à jour de l'instruction
budgétaire et comptable M31 applicable aux offices publics de l'habitat à comptabilité
publique au 1^{er} janvier 2015**

NOR : LHAL1630292V

(Texte non paru au journal officiel)

Le présent avis a pour objet d'actualiser les annexes du compte financier M31 de l'exercice 2017 produites par l'ordonnateur et présentées dans l'avis du 6 octobre 2015 modifié (NOR : ETLL1521730V).

Les états du compte financier ainsi modifiés sont présentés en annexe. Ils se substituent à ceux diffusés dans l'avis du 6 octobre 2015 modifié susmentionné.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au *bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Le Directeur de l'Habitat,
de l'Urbanisme et des Paysages

Laurent GIROMETTI

ANNEXE

Annexes du compte financier M31 de l'exercice 2017 modifiées

Annexe VI : Fiche n°1 - Informations générales

Annexe VII bis : Fiche n° 3 – Immeubles achevés

Fiche n° 5 – Mouvements des comptes de stocks au cours de l'exercice

Fiche n° 7 – Sociétés civiles immobilières – programmes terminés

Annexe VIII : Fiche n°1 – Etat récapitulatif des emprunts